MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Somme

Commune : NEUVILLE-COPPEGUEULE

Autres communes :

R500

Appellation : Manoir

Monument(s)

Appellation : Manoir

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 16/02/1988

Étendue de la protection : Façades et toitures des bâtiments suivants : manoir proprement dit, y compris les ailes ajoutées au 19e siècle ; pigeonnier ; bâtiment des communs fermant la cour au Sud Est (cad. AE 52, 54, 55) : inscription par arrêté du 16 février 1988

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.